



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Cécile Van Hecke, *Président* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Odile Bury, Hang Nguyen, Benoît Thielemans, Jean-François de Le Hoye, Cathy Clerbaux, Marie-Noëlle Stassart, Daniel Soumillion, *Échevin(e)s* ;
Alain Wiard, Philippe Desprez, Jos Bertrand, Tristan Roberti, David Leisterh, Sandra Ferretti, Laurence Dehaut, Eric Godart, Gabriel Persoons, Martin Casier, Alexandre Dermine, Aurélie SAPA FURAHA, Joëlle Van den Berg, Laura Squartini, Rachida Moukhlis, Félix Boudru, Florence Lepoivre, Christine Roisin, Laurent Van Steensel, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Excusé

Jan Verbeke, *Conseiller*.

Séance du 19.02.19

#Objet : Interpellation de Laurent van Steensel concernant le château du Parc Tournay-Solvay.#

Séance publique

Le parc Tournay-Solvay, situé sur la commune de W-B est le fruit architectural d'aménagements successifs réalisés par la famille Solvay à la fin du 19ème et début 20ème siècle. Il constitue sans aucun doute l'un des édifices les plus emblématiques de la Région bruxelloise.

En 2014, c'est donc avec une grande joie que nous avons accueilli la décision du Gouvernement bruxellois de la rénovation du château situé sur le site. C'est le bureau d'architecte Metzger qui est chargé du projet et nous ne pouvons que nous en réjouir au vu de ses réalisations nombreuses toujours respectueuses de l'environnement.

Une première demande de permis a été introduite au premier semestre 2016. Dans le même temps, l'étude historique complète, les premières fouilles archéologiques et les travaux urgents de sécurisation et de préservation du lieu ont été complètement réalisés.

Par la presse, nous avons appris récemment, outre le nom du futur occupant, le centre universitaire Brout-Englert-Lemaître (BEL) de l'ULB, que les plans avaient été adaptés en vue d'une optimisation des lieux.

Voici mes questions:

- la commune de W-B a-t-elle été associée à l'élaboration du projet notamment en terme de mobilité ? La commune a-t-elle connaissance des plans du projet?
- Pourriez-vous nous indiquer quelles sont les exigences du futur occupant en terme de stationnements intérieurs et extérieurs au site?
- Le parc restera-t-il accessible au public aux heures d'ouverture actuelles?

Merci d'avance pour vos réponses

Le Conseil prend connaissance.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cécile Van Hecke

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 20 février 2019

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

Etienne Tihon

Olivier Deleuze